

et plus ils se livrent à leurs passions, plus ils s'éloignent de la paix, qui est le fruit de la fidélité à l'Évangile. Le Juif sans patrie, sans temple, sans sacerdoce, sans prophéties, sans lumières, est la figure effrayante d'un Chrétien qui n'appartient à J.-C., que par le nom, et à l'Église qui par le saint baptême. O maudis Chrétiens ! s'écriait S. Augustin, o vous qui affligez l'Église par votre conduite déréglée ! rentrez en vous-mêmes avant que la moisson arrive. Ne dites point : T'as péché, et quelle disgrâce m'est arrivée ? Dieu n'a pas perdu sa puissance, vous l'éprouverez un jour, si vous ne recourez à sa miséricorde par un sincère repentir... O arbre infructueux, ne vous flattez pas d'impuissance, parce qu'il vous attend ; la coquetterie ne frappe pas encore, mais elle le veille pour frapper.

## VERSET 40.

Ce verset est un contraste avec les deux précédents. Aux hébreux dont Dieu frappe les orgueilleux, le Prophète oppose la protection qui sera donnée aux pauvres, aux humbles, aux âmes dociles. Nous croyons encore qu'il s'agit ici des gentils appelés à la foi. Ils ont été tirés de la misère où ils se gissaient ; et tandis que les Juifs rebelles ont été réduits à un petit nombre, le peuple Chrétien s'est multiplié comme à l'infini. C'est la pensée de S. Augustin.

## RÉFLEXIONS.

Les gentils, avant la prédication de l'Évangile, étaient dénus de toutes richesses spirituelles. Ils étaient non-seulement pauvres, mais misérables. Ils étaient, comme dit l'Apôtre, sans biens et sans espérance. En se soumettant à l'Évangile, ils sont devenus riches des dons de l'igrace ; il ne leur est resté que la pauvreté d'esprit, c'est-à-dire, l'humilité, la douceur, la patience, les merveilles des biens créés ; et c'est en cela même que consistent les véritables richesses, puisque c'est par elles qu'on se prépare un trésor inestimable dans le ciel.

C'est une grande merveille, disait saint Augustin, que ce pauvre dont parle le Prophète, soit néanmoins une nombreuse famille, une horgerie remplie de brelis. Toutes ces églises que vous voyez reparties dans toute la terre ne sont qu'une famille ; et c'est le mystère qui était demeuré caché dans le sein de Dieu, et qui a été manifesté par J.-C.

## VERSET 42.

C'est la première conclusion que le Prophète tire de toutes les merveilles qu'il a décrites. Quand les hommes droits, sincères et de bonne volonté verront l'accomplissement des prophéties et l'effet des promesses, ils en concevront une sainte joie, et l'empire sera réduite au silence. Cela est arrivé à la naissance de l'Église. Les oracles de la gentilété ont cessé, les faux systèmes de la philosophie païenne ont été confondus, les tyrans ont disparu, et l'Église est demeurée en possession du trésor de vérité que J.-C. lui avait laissé.

## RÉFLEXIONS.

L'Église est comme la vérité, elle survit à tous ses adversaires ; ils entrent en hér. l'un après l'autre, elle les combat, et elle demeure victorieuse sur le

## 1. Canticum Psalmi ipsi David. CVII.

Hebr. cviii.

2. Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum ; cantabo, et psallam in gloria mea.

3. Exsurgam, psalterium et cythara ; exsurgam dilucido.

4. Confitebor tibi in populis, Domine, et psallam tibi in nationibus.

5. Quia magna est super celos misericordia tua, et usque ad nubes veritas tua.

6. Exaltare super celos, Deus, et super omnem terram gloria tua, ut liberentur dilecti tui.

champ de bataille. Où sont les Porphyre, les Celse, les Juhen, et tous les autres antagonistes ou persécuteurs des Chrétiens ? Ils ont fait place à d'autres ennemis qui n'ont eu aussi que leur temps, et l'Église subsiste sans crainte contre tous les nouveaux orages qui peuvent s'lever contre elle. L'iniquité ne sera réduite à un silence absolu et éternel, qu'un temps de la consommation de toutes choses : jusque-là elle aura toujours ses émissaires ; mais on ne verra jamais de concert entre eux. Il n'y a pas en deux impiés, deux herétiques qui aient attaqué le christianisme ou l'Église de la même manière : chacun a fait son système d'attaque ; et comme ils voulaient aussi de leur côté établir un système de religion, chacun a fait le sien et a combattu celui des autres. De là, la variété dans les systèmes, confusion dans la doctrine, instabilité dans la croyance. L'Église au contraire est demeurée ferme dans ses principes ; elle a dit : Je n'ai jamais crû ces nouveautés, et j'ai toujours cru ce que l'enseigne. Ainsi, ses adversaires n'ont rien gagné sur elle, et au jugement des sages ils ont perdu tout l'étalage de leur fausse doctrine.

## VERSET 45.

Le sens retombe dans celui-ci : Plaize à Dieu qu'il se trouve des sages qui conservent ces choses, et qui comprennent l'étoile des miséricordes du Seigneur ! Le Prophète semble nous avertir dans ce verset que les vérités contenues dans son psaume sont profondes, et qu'il faut beaucoup d'intelligence pour les comprendre. Tout interprète qui l'examine avec soin, éprouve en effet que c'est un des plus difficiles du Psautier. Le Prophète y emmène quantité d'objets différents ; il les place avec art, mais on n'en devine pas aisément les rapports, on n'en saisit pas la première lecture toutes les liaisons. Des divers commentaires que j'ai pu lire sur ce Psaume, nel ne m'a satis fait pleinement, et je ne me flatte pas que celui-ci ait plus d'avantage que les autres.

## RÉFLEXIONS.

S. Augustin résume parfaitement bien ce psaume. Le sage dit-il, est celui qui ne pensera qu'aux miséricordes du Seigneur, et non à ses propres mérites, à ses propres forces, à sa propre volonté. Et comment oublier les miséricordes de celui qui a remis dans la voie le pauvre errant et vagabond : qui l'a nourri dans le désert ; qui l'a délivré des liens du péché et des mauvaises habitudes ; qui l'a guéri du dégoût qu'il avait conçu de la parole de Dieu, et qui l'a retrouvé des pâtes de la mort, en lui envoyant du ciel le seul à qui il appartient de fermer toutes nos blessures ; qui l'a protégé contre le contrours d'une mer orageuse, et qui l'a conduit tranquillement au port ; qui l'a fait entrer dans l'alliance où la grâce est donnée aux humbles, et où les exherbes sont humiliées ; qui se l'est approprié au point de lui donner une race réconde, et de le préservier des sociétés étrangères où il ne pourrait que se perdre ? Voilà les miséricordes du Seigneur, et voilà ce que le Prophète nous recommande de célébrer sans cesse en disant : Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfans des hommes.

## PSAUME CVII.

1. Mon cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt : je célébrerai vos louanges de la voix et au son des instruments, et ce sera toute ma gloire.

2. Réveillez-vous, ma gloire ; réveillez-vous, ma harpe et ma lyre : je me réveillerai dès le matin.

3. Je vous lancerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je vous célébrerai sur mes instruments dans les nations.

4. Parce que votre miséricorde est au-dessus des cieux, et que votre vérité s'étend jusqu'aux nues.

5. Elevé-vous, Seigneur, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre.

7. Salvum fac dexterā tuā, et exaudi me : Deus lo-  
catus est in sancto suo.

8. Exultabo, et dividam Sichimiam, et convallen-  
tabernaculorum dimicar.

9. Meus est Galad, et meus est Manasses, et  
Ephraim suscepit capitū mei.

10. Iuda rex meus, Moab labes spei meæ.

11. In Idumeam extendam calcacentum meum ;  
mihi alienigenae amici facti sunt.

12. Quis deducet me in civitatem munitam ? quis  
deducet me usque in Idumeam ?

13. Nonne tu, Deus, qui repudiisti nos ? et non exhibis,  
Deus, in virtutibus nostris ?

14. Da nobis auxilium de tribulatione, quia van-  
salus homini.

15. In Deo faciemus virtutem, et ipse ad nihilum  
deducat inimicos nostros.

## COMMENTARIUM.

est cor meum ad Deum canendum, vel ad omnia que nulli immiserit. Vox Hebreia *nathon* etiam significat constans et stabile. Repetitur his, Psalm. 56, vers. 8. Aliquot semel in fonte. In gloria mea, in meum regnum splendore, prosperitate, successu, potentia, honoribus, in meo felici statu. Alii, in mea anima, apud me, ex animo. Jam enim observavimus, gloriam esse attributum anime, ut que sit gloria, decus et ornamentum corporis, ac praincipia hominis pars. Qui in nominativo sine prepositione accipiunt, et construunt cum sequenti verbo: *Etiam gloria mea, exsurgere*, non servant leges distinctiones Masoreticas, quaram aliquot tam sunt tenaces, quando agitur de configuris veteribus; nam hic Masoret cum nostris Septuaginta distinguunt per sopha pasca, et cum iudeis versum alterum incipiunt ab exsurre. Mallem, si sit ab hac versione discedendum, *chebodil* sumere in accusativo vel vocativo, ac restringe distinctiones: *Cantabo ore, et psallam* instrumentis musicis gloriam meam, Deum, qui est mea gloria et decus; vel, te, gloria mea, o Deus meus, honor et decus.

VERS. 2. — PARATUM COR MEUM DEUS (2), dispositum

(1) Duplex hujus Psalmi pars est, altera e Psalmō 56, altera e 59 derivata. Sex primores versiculos ad Psalmō 56 finem pertinent; ceteri ad 59. Cur collectionis auctor ea quia alibi postularit, hic repetat, vel hoc idem carmen e duobus Psalmis conflaverit, queritur. Pata Bellarminus, illud sollemniter voluisse, ut propositum animo centum et quinquaginta Psalmorum numerum impiret. Censem autem Davidem usum esse iure suo, recitatis allo tempore iudeis Psalmis, quos olim ob-victorias de Syria exaraverat. Genebrardus, postquam Psalmos 56 et 59 de victoribus a Davide relatis explicavit, presentem hunc de Christi et Ecclesiasticis vicoribus, de Mahomedo et Antichristo jam relatae et deinceps referendis interpretatur. Patres adventum vel resurrectionem Christi, gentiumque vocacionem hoc Psalmō canit. Alio, ut R. Moss et Kimhi, subordinant ex parte proxime antecedente, *parat*, quasi volunt significare ex anno canendum. Sic eadem tempore canus redit. Rasi sic ferè interpretatur: *etiam gloria mea* est illud quod ego tibi cano; vel: *etiam gloria mea* est tibi canere et psallere, neque me patiar carere isto honore.

(Anonymous.)

superiorum liberationum adversus prorsos periculum. Sed prima exppositio magis placet, et simplicior est. *Etiam gloria mea*, id est, anima mea, juxta Ezran et Kimhi, *parata est*, subiunct ex priore nomine. Hic verbum supplet Ezra, qui similiter esse affirmat illud Psalm. 16, 9: *Letatum est cor meum, et exultavit gloria mea*. Alii, ut R. Moss et Kimhi, subordinant ex parte proxime antecedente, *parat*, quasi volunt significare ex anno canendum. Sic eadem tempore canus redit. Rasi sic ferè interpretatur: *etiam gloria mea* est illud quod ego tibi cano; vel: *etiam gloria mea* est tibi canere et psallere, neque me patiar carere isto honore.

*ma summo diluculo ad Deum personandum. Exsurge, psalterium : exsurgam, inquit, idque summe mane, Per me non stabit quin vel primo mane Deum eases.*

**VERS. 5.** — *QUA MAGNA EST SUPER. Landabo te publice de Iudeis ad te conversis, et canam tibi hymnos de gentilibus ad te per Evangelium redditus, Rom. 11, 9. Predicti Christum nationibus cognoscendum, et Ecclesiam in eis futuram, ut à Iudeis fuit catholicis, id est, universorum gentium.*

**VERS. 6.** — *EXALTA SUPER CIELOS, plusquam celos. Major est celis tua misericordia, et tua fides atque constantia in servandis promissis nubes pertingit. Genitus hyperboleis.*

**VERS. 7.** — *SALVUM FAC DEXTERA TUA, tuā potentia et viribus. Deus locutus. Interpellat Deum ex promissis, et quasi syngrapha, Deus promisit in suo sanctuario, in loco oraculi, vel in medio templo, in mediis Ecclesiis, palam, publice et solemniter, que sequuntur scilicet.*

**VERS. 8.** — *(Quod) EXULTATO, ET DIVIDAM SICHIAM, Nam sic debet jungi cum promissione. Convallum tabernaculorum, in qua multa tona sunt hostium tentoria, vel pastorum et nomadum tabernacula. Reuinent vocem suorum retentores, ut sit nomen loci, non tabernacula, tugura, Gen. 55, 18. Octo versus sequentes jam sunt à Psal. 30.*

**VERS. 9.** — *MEUS EST GALLAD, ad me pertinet. Successio, auxilium, robur, defensio.*

**VERS. 10.** — *JUDA REX MEUS. Hebreici, Methakeki, id est, legislator meus. Aliud ad illud Genes. cap. 49, 10, ubi habemus: *Dux de fenero ejus.* Nam idem utrobius est vocabulum, Ecclesia et populi Domini rex, dictator, dux, legislator est Iuda, id est, *Christus de tribu Iuda.* Hebr. 7, 14. Moab, Arabia, Lebas, quo spero me usurpar ad villa; ut ad lavaca. Legi Psalmum 59 de hoc verso et sequentibus.*

## NOTES DU PSAUME CIVIL.

Le Psalme a pour titre dans le texte et dans les versions : *Canticum Psalmi ipsi David (Cantique de David sur les instruments)*; ce qui nous apprend que David en est l'auteur ; car, quoique les titres n'aient pas une autorité infinie, quand ils se trouvent dans le texte et dans les versions, et que rien ne contre-dit d'ailleurs ce qu'ils annoncent, le bon sens dicte assez qu'il faut y avoir regard.

Le Psalme est composé de deux parties ; la première est répétée du Psalme 56 ; c'est-à-dire, quelle contient les versets 10, 11, 12, 13 et 14 de ce Psalme ; la seconde est prise du Psalme 59, en sorte qu'elle présente les versets 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de ce Psalme ; et de ces deux parties résultent les quatorze versets de notre Psalme 107. Il se trouve des différences, mais qui sont plus dans les mots que dans le sens. Les interprètes ont cherché les raisons de cette construction singulière du Psalme qui nous occupe actuellement ; et ils ont fait sur cela des conjectures, dont la plupart ne méritent pas d'être rapportées. La plus mauvaise est, que le rédacteur des Psalmes a voulu compléter le nombre de cent cinquante, et que, n'en trouvant que cent quarante-neuf, il aura pris les deux parties qu'on vient de dire pour former le cent cinquantième. Cette raison manque absolument de vraisemblance ; car pourquoi rédac-

ter aurait-il plutôt eu recours aux Psalmes 56 et 59 qu'à tant d'autres ?

Comme ces Psalmes 56 et 59 ont des titres qui spécifient des objets personnels à David, savoir, pour la première de ces Psalmes, la retraite de David dans la grotte d'Engaddi, et pour le second, les victoires de ce prince sur plusieurs de ses voisins, il est assez vraisemblable que ce même Roi-Prophète aura voulu, dans la suite, appliquer ces mêmes Psalmes, au moins dans plusieurs de leurs versets, à l'usage public des fidèles ; et ce sera la raison pourquoi ce Psalme 107 porte en titre : *Cantique de David sur les instruments*, car c'est une marque que ce Psalme était chanté dans les assemblées publiques de la religion. Il s'ensuivrait aussi assez naturellement, que ce même Psalme aurait des objets plus étendus que les Psalmes 56 et 59, et qu'il ferait allusion au règne du Messie, à ses victoires, à la gloire qu'il a procurée à Dieu son père, etc. C'est la pensée de Genérand. Quelques-uns vont jusqu'à faire des temps de la captivité de Babylone, et une prophétie du retour des Israélites qu'ils disent avoir été victorieux, pour lors de tous leurs voisins. Comme il n'y a point de preuve de ce fait, nous n'en parlerons point.

Nous pourrons tirer de la répétition de ce Psalme une instruction très-utile, très-nécessaire même aux

**VERS. 11.** — *EXTENDAM CALCEAMENTUM MEUM, in calceum meum. Mibi eam subiiciam humiliacionem. Proverbialis locutio, de quā psalmo alio. Aliqui interior illum putant ad consuetudinem oīm in commutationibus et contractibus usitatam, Ruth. 4. Nam per calceum contrahebant, dum dabatur calceus, dies causa, sive pro forma, ut loquuntur. Ad Edom projectum meum calceum, id est, faciam Edom meū iuri, redigam in meanum dictōnum, dominium, possessionem, Mīhi ALIENIGENE. Immutat locutionem, retinet tamen sententiam. Ad verbum, super Philisteum jubilabo (in signo victoria vel confederatiois). Actio autem tribulū Philistis, Psal. 50. Super me (super meas victorias), oī Philistea, jubila. Sepungit solē Palestinos sive Philistios aliquippega de nomine generis appellare, quia inter habitatores terre Chamaea patribus promisso, hi soli erant alienigenae, quando in eam Israel irruperunt et qui ei impetrarunt feccissent ex Captior sive Cappadocia expulsis Ebreis antiquis ab originibus, Dent. 2, v. 25. In aliquibus autem Graeci codicibus pro legitur legitur *versus*, subditu sunt.*

**VERS. 12.** — *IS CIVITATEM HUNITAM. Singularis pro plurali, in ubes Arabia, et usque in ipsam Iudeam in montibus collacatum.*

**VERS. 13.** — *NONNE TU, DEUS, QUI REPULISTI. Non est in fonte, sed additur à Psalmo 55, vers. 12. Et non exibit, et (qui) non exis cum exercitibus et copiis nostris. Eclipsei relativi lingua usitata.*

**VERS. 14.** — *DA NOBIS AUXILIUM. Contra calamitatem fer openi et qui in te speramus, non in illo homine, SALES, defensio.*

**VERS. 15.** — *In DED FACIEM VIRTUTEM, potestim; res potentes et magnas geremus. Dei opere et presidio. *A nihil debet.* Hebrei, Iacob, qui spero me usurpar ad villa; ut ad lavaca. Legi Psalmum 59 de hoc verso et sequentibus.*

progrès de notre perfection spirituelle. David ne se répète point par défaut, de nouveaux sentiments envers Dieu, et comme si son cœur, fondé dans la sécheresse, ne lui eût fourni aucune affection dans la prière, en sorte que, pour ramener sa ferveur, il eût été obligé de recourir à d'autres autres Psaumes. Cela ne peut convenir à un prophète si rempli de l'Esprit de Dieu ; mais il nous donne l'exemple de ce qu'il convient de faire quand nous nous trouvons dans une sorte de langueur qui assorit les sentiments de notre âme. Rappelons-nous alors les vérités que nous ont touchées en d'autres occasions, ou, ce qui est encore plus efficace, tirons des livres saints, ou des livres de piété ce qui nous a trappés dans des temps de ferveur, répétons-enfin nos prières anciennes, celles des saints qui nous ont précédes. C'est aussi l'exemple que l'Eglise nous donne dans sa liturgie et dans ses divines oïces, où elle ne se laisse point de présenter au Très-Haut les mêmes actes d'adoration, de reconnaissance, d'amour, de compunction ; où elle répète si souvent : *Seigneur, hâlez-vous de nous secourir ; Seigneur, apiez pitié de nous ; gloire au Père, au Fils, au Saint-Esprit, etc.*

Je suivrai tous les versets de ce Psalme, comme s'ils n'avaient pas été expliqués, dans les Psaumes 56 et 59 ; et je renouvelerai les différences, qui au fond sont très-légères, et beaucoup moins grandes que celles du Psalme 52, comparé avec le 13, quoique ces deux Psaumes aient aussi de grands rapports.

## VERSET 1.

L'hébreu ne dit qu'une fois, *mon cœur est prêt*, quoiqu'il le dise deux fois, dans le Psalme 56. Les LXX auront cru devoir le répéter, ou bien leurs exemplaires portaient cette répétition, ou enfin les copistes plus modernes de l'hébreu l'auront supprimée mal à propos ; il est certain qu'elle a de l'encore tout, qu'elle est patiente, attentive, compréhensive, qu'elle ne s'irrite point, qu'elle ne fait point de fausses démarches. Mais que ses yeux soit différentes de celles qui aiment la charité. L'escalier du monde dit aussi des le matin : *Réveillez-vous, intérêt de ma gloire, instruments de ma fortune, ressorts publics et secrets qui pouvez conduire au terme où l'aspirez ; je renonce aux douceurs du repos, je me livre au travail ; que tout ce jour soit employé à avancer le succès de mes dessins. Ne dirait-on pas que cet homme a emprunté ses sentiments et son langage de notre Prophète ? Mais ce n'est que le *singe de la vertu* : toute son ardeur s'épuise sur des objets frivoles en eux-mêmes, et sujet d'autrui à tromper ses espérances ; il poursuit des fantômes qui s'évanouissent avant qu'il puisse les joindre. Le Prophète veut dire que sa gloire est d'avoir le cœur prêt à glorifier le Seigneur, à le célébrer de la voix et sur les instruments. L'expression *en gloriam meā* équivaut à celle-ci, certe *hec est gloria mea*, que présente l'hébreu. Ces mots, au reste, ne sont point dans le Psalme 56 qui dit simplement : *Cantabo et psalmam dicam.**

## RÉFLEXIONS.

La gloire des hommes se trouve rarement dans les louanges qu'ils donnent à d'autres hommes ; ils exaltent des vertus équivoques, ils prétendent des talents médiocres ; et combien de fois leur arrive-t-il de flatter des passions honteuses ! Il n'en parle de même des hommages qu'on rend à Dieu ; plus on est éloquent à célébrer ses perfections, et plus on s'honestre soi-même, parce qu'on témoigne par là qu'on a une grande idée de l'excellence de son être. Les louanges qu'on donne aux hommes manifestent par le ton même de grandeur qu'on affecte de prendre ; et celles qu'on donne à Dieu élevant par l'humilité même qui les accompagne. Nous n'avons point de quelque plus sublime, et sorti d'une bouche plus pure, que celui de la Sainte Vierge en la présence de Dieu ; elle ne voit en elle-même que bassettes et infirmities, et elle prophétise, cependant que toutes les races humaines la lectioneront de son honneur. Elle ne prend que le titre de servante du Seigneur, et elle reconnaît en même que de très-graves merveilles ont été opérées dans elle. Les hommes se méprisent sur la gloire comme sur tout le reste ; ils la préfèrent à tout,

et ils ne voient pas qu'ils la cherchent partout où elle ne se trouve pas : elle n'est qu'en Dieu et dans ceux qui rapportent tout à la gloire de Dieu.

## VERSET 2.

Ce verset est transcript mot à mot du psaume 56 : mais ici l'hébreu est plus court, il ne dit point : *réveillez-vous, ma gloire*, quoiqu'il le dise au psaume 56. C'est, dit S. Jérôme, une addition des copistes. En effet, ces mots ne sont pas même dans l'édition des LXX du Vatican : ils ont passé des manuscrits, qui ont servi aux éditions d'Aude et de Complète, dans la Vulgate. Mais il ne s'agit nullement qu'ils ne fissent originellement dans l'hébreu. Il n'y a rien de plus naturel que cette leçon dans notre psaume 107. Le Prophète venait de parler de sa gloire au premier verset ; et au second, il exalte cette gloire, c'est-à-dire, le sentiment qu'il a de la grandeur de Dieu ; il fait la même invitation à ses instruments de musique. Il y a de l'enthousiasme et du jeu poétique dans ce verset ; et si l'on pouvait soupçonner une addition du copiste, ce serait plutôt dans le psaume 56, où il n'est point parlé de gloire dans le verset : *Mon cœur est prêt,* etc.

## RÉFLEXIONS.

Il n'y a pas de différence entre l'activité, la vigilance, l'empressement du Prophète, et l'activité, la vigilance, l'empressement du Phénomène et du monde qui pense à sa fortune ; mais l'objectif est fort différent. On a écrit avec beaucoup de raison que *l'ambition était le stige de la charité*, qu'elle souffre tout, qu'elle le court tout, qu'elle est patiente, attentive, compréhensive, qu'elle ne s'irrite point, qu'elle ne fait point de fausses démarches. Mais que ses yeux soit différentes de celles qui aiment la charité. L'escalier du monde dit aussi des le matin : *Réveillez-vous, intérêt de ma gloire, instruments de ma fortune, ressorts publics et secrets qui pouvez conduire au terme où l'aspirez ; je renonce aux douceurs du repos, je me livre au travail ; que tout ce jour soit employé à avancer le succès de mes dessins. Ne dirait-on pas que cet homme a emprunté ses sentiments et son langage de notre Prophète ? Mais ce n'est que le *singe de la vertu* : toute son ardeur s'épuise sur des objets frivoles en eux-mêmes, et sujet d'autrui à tromper ses espérances ; il poursuit des fantômes qui s'évanouissent avant qu'il puisse les joindre. Le Prophète veut dire que sa gloire est d'avoir le cœur prêt à glorifier le Seigneur, à le célébrer de la voix et sur les instruments. L'expression *en gloriam meā* équivaut à celle-ci, certe *hec est gloria mea*, que présente l'hébreu. Ces mots, au reste, ne sont point dans le Psalme 56 qui dit simplement : *Cantabo et psalmam dicam.**

## VERSETS 3, 4.

Il n'y a que des différences de mots entre ces versets et ceux du psaume 56. Par exemple : *psalmam*, au lieu de *psalmum dicam*; *in naturam*, au lieu de *in gentibus*; *magna est*, au lieu de *magis est*; *super celos*, au lieu de, *usque ad celos*. Le sens est absolument le même, et l'hébreu est tout conforme.

Ces versets sont le fruit de l'ardeur vive et empresseée que le Prophète témoigne dans le verset précédent. Il promet de ne s'occuper que des louanges du Seigneur, non seulement parmi son peuple, mais aussi parmi les nations, parce que la lumière prophétique lui faisait connaître que ses cantiques seraient encore plus célèbres dans l'église chrétienne que dans la synagogue.

## RÉFLEXIONS.

L'apôtre et évêque S. Jean dit que *la grâce et la vérité nous sont venues par J.-C.* La grâce est assurément la même chose que la miséricorde ; ainsi, selon cet oracle, c'est J.-C. qui a donné aux hommes la miséricorde, et qui leur a montré la vérité. Cependant

les prophètes, et David plus que les autres, ont souvent parlé de la miséricorde et de la vérité de Dieu. Ils ont connu ces deux attributs de Dieu, ils en ont fait la base de leur confiance. Il faut donc, pour les convaincre avec l'Évangile, qu'ils aient compris sur J.-C., qu'ils l'aient en esprit, qu'ils aient pénétré le mystère de sa mission, dont l'Objet était de donner la miséricorde et de faire connaître la vérité. Ainsi toutes les fois que ces prophètes exaltent la miséricorde et la vérité de Dieu, ils doivent avoir en vue J.-C., et cette doctrine répand un grand jour sur quantité de textes de l'Ancien Testament, et des psaumes en particulier.

Il sera donc vrai, selon les deux versets que je mède ici, que la miséricorde de Dieu est au-dessus des cieux, et sa vérité au-dessous des noms, c'est-à-dire dans le plus haut degré d'excellence, parce que J.-C. est le chef-d'œuvre de la sagesse de Dieu; sans lui nous n'aurions part ni à la miséricorde ni à la vérité, et par lui ces deux grands attributs nous sont, non-seulement connus, mais aussi communiqués par les effets qu'il opèrent sur nous.

— La loi de Moïse, toute sainte qu'elle était, n'a point donné aux hommes la miséricorde et la vérité; elle a fait beaucoup de menaces et proposé beaucoup de flétrissements; elle a présenté des récompenses temporales et fait des règlements pour le bon ordre de la société entière et pour la paix des familles; mais par elle-même elle n'a ni rétabli les hommes dans la faveur de Dieu, qui est le propre de la miséricorde; ni prononcé aux hommes de les rendre heureux dans cette vie et dans l'éternité, ce qui est compris dans la vérité donnée par J.-C. Elle a fait apercevoir ce divin législateur, comme colui qui devait donner le complément à tout, et les prophéties ont été dans les lumières très-évidentes sur cet objet. Voilà encore une fois pourquoi ils ont parlé si souvent de la miséricorde et de la vérité.

Une religion dont l'auteur offre, de la part de Dieu, une miséricorde sans bornes, doit être une religion divine; car les hommes ne peuvent ni veulent faire toujours miséricorde; et une religion dont l'auteur se porte pour n'enseigner que la vérité, et meurt pour confirmer ce qu'il a toujours dit, qu'il n'enseignait que la vérité, doit être une religion vraie; car autre que les menteurs ne se orient jamais si ouvertement, si constamment et si visuellement pour ne dire que la vérité, leur conscience les intimidant toujours sur les suites du mensonge qu'ils débilent, il est certain que jamais ils ne seront assez enemis d'eux-mêmes pour mourir afin d'autoriser leur mensonge. Or, J.-C., comme tout Evangile l'atteste, est venu nous offrir, de la part de Dieu, une miséricorde sans bornes; il est venu pour nous enseigner la vérité; toute sa mission consiste dans ces deux points, et il est mort pour les établir entre les hommes. Il faut donc que sa religion soit véritable et divine. Cette preuve est peut-être plus encore que le sentiment que dans le raisonnement, mais le n'en est pas moins forte.

**VERSET 5.**

Ce verset est comme une conséquence du précédent : puisque la miséricorde et la vérité de Dieu sont au-dessus du ciel , et que ces attributs n'appartiennent essentiellement qu'à Dieu , il n'appartient aussi qu'à lui seul d'être au-dessus du ciel ; et comme la terre , en comparaison du ciel , n'est qu'en point , à plus forte raison la gloire de Dieu doit-elle l'emporter sur tout ce qu'il y a de grand dans toute l'étendue de l'univers qui est la domine des hommes .

#### **REFERENCES**

J.-C. est la miséricorde et la vérité : la *misericorde*, puisque, selon S. Jean, il est *propitiatum pour nos péchés*; la *vérité*, puisqu'il est incapable de se tromper et de tromper personne ; c'est même le nom qu'il se donne lui-même. Mais la miséricorde et la vérité est

**Dieu** ; J.-C. est donc Dieu ; et c'est lui que le Prophète invite dans ce verset à manifester sa gloire dans le ciel et sur la terre. Ce grand mystère est accompli ; il a été manifesté dans la *châle*, *autorisé par l'Esprit*, *en cœur dans le monde*, *par mes anges, précieux aux gentils*, *et dans le ciel en gloire*. Paroles subtiles de l'Apostre ; elles comprennent toute l'économie du salut ; toutes les voies de miséricorde et de vertu que Dieu a ouvertes au genre humain dans l'incarnation du Verbe éternel. Ce que *les rois* et *les prophètes* n'ont vu, n'ont pu entendre ; nous le voyons, nous l'entendons. Complément qu'ils sont nos sentiments pour J.-C. ? Pouvez-vous dire avec S. Augustin, dont je revoi aujourd'hui la mémoire, qu'il nous pensait si à ce grand objet tout tremblant, parce qu'il nous a fait semblable à nous ? O J.-C., l'éternelle miséricorde et éternelle certitude, touchez mon cœur ! comme d'Augustin : *que vous ressuscitez de nous*, comme il le fait à la lecture du texte de saint Apôtre. O Seigneur ! je vous dis comme l'abbé : que je suis votre serviteur et *les fils de votre servante*, dites donc aussi à mon père, que vous êtes son *sauveur*, que vous avez remporté mes têtes, que vous délivrerez mon cœur du fonds de corruption qui le domine et qui l'empêche de vous aimer.

**VERSES 6, 7.**

Ces deux versets appartiennent au psaume 59, et il n'y a point de différence quant au sens , soit par rapport à l'hébreu de ces deux psaumes, soit par rapport à notre Vulgate ; celle-ci met dans le psaume 59 *tabor*, *partibor*, *metibor*, et ici , *exultabo*, *dividam*, *dimitar*. Ces verbes ne sont que des synonymes qui ne changent en aucune manière la signification.

On a expliqué sur le psaume 59, ce que c'est que le pays des *Sicmites* et la vallée des *tentes*, ainsi que tous les autres lieux dont il est fait mention dans les versets suivants. Il n'est point nécessaire d'insister ici sur cette géographie ; mais il importe de sonder les vues du Prophète dans cette répétition d'une partie du psaume 39.

Il passe des louanges de Dieu à la prière ; il demande que le Seigneur déploie la force de son bras en faveur de ceux qui lui sont chers. Ensuite, comme éclairé tout à coup de la lumière divine qui l'assure d'une puissante protection, il se livre aux transports de la joie, il racorde toutes les victoires qu'il remportera. Dans le psaume 51<sup>e</sup>, ces victoires regardent la puissance temporelle de David, et le temps où il devient maître de toutes les tribus, tant en-deçà qu'en-dedans du Jourdain. Il semble qu'il ces victoires ne sont qu'une figure de celles du Messie, et que sans changer les noms des pays et des peuples qui furent alors soumis à David, l'espérance prophétique dont il était animé, le transporte dans tous les lieux de la terre où le règne du Messie devait s'étendre. Cette expression, *tout a part dans son sanctuaire*, paraît annoncer des événements plus généraux et plus importants que tous les succès temporels du Prophète. Il parle en son propre nom, parce que le Messie devait être son fils *selon la chair*. Il se rejouit par avance de la gloire future dont sa race et son royaume seront comblés par les merveilles qu'opéra le Messie, l'attente d'Israël et le désir des nations.

## REFLEXIONS

Quand nous disons : *Seigneur, sauvez-nous*, faisons attention à l'objet de notre prière. Si nous demandons à délivrance d'un danger temporel, d'une maladie, d'une calamité, d'une persécution, ne comptons pas sur le succès de nos prières, en sorte que nous soyons surpris ou troublés si l'événement n'est pas conforme à nos désirs ; car Dieu sait mieux que nous ce qui nous est avantageux, et l'exemption de ces maux pourrait nous être funeste. Mais, dit St. Augustin, si nous croyons à la parole de Dieu, si nous craignons ses jugements, si nous vivons dans l'innocence, demandons

## RÉFLEXIONS

la vie éternelle, et soyons sûrs d'être exaucés. Dieu a parlé dans son saintuaire. Il nous a fait et promesse de la manière la plus authentique : comment pourrions-nous douter de sa parole ? Le Prophète en doutait si peu, qu'il s'écrie aussitôt : Je vais libérer « des transports de joie », comme s'il avait déjà obtenu ce qu'il demandait. Cependant le temps n'était pas venu, et il n'avait encore que des espérances ; mais Dieu promet, l'espérance est toujours accompagnée d'une pleine sécurité. Remarquons toutefois les conditions qu'exige le saint docteur, croire fermement à la parole de Dieu, conserver la crainte de ses jugements, vivre dans la justice ; sans ces conditions l'espérance serait une présomption, et la prière une sorte de dérisio-

Mais quel est celui qui doit faire la division de Sion ? Dans le sens prophétique, c'est le Messie, l'Église juge des vivants et des morts. L'Évangile nous parle de la division qui doit être faite des élus et des rejetés : dans cette ville, il sont condamnés à peu près comme les sept mille fidèles qui étaient condamnés constants dans la loi de Dieu , après le schisme de Jérusalem , maître du pays de Sacher. Mais à la con- force, il fut roi, non seulement comme maître de tout, ou qualité de Dieu, mais aussi en tant qu'homme-Dieu, puisqu'il fonda un nouveau royaume, qui est l'Église. Il fut législateur, puisqu'il confirma, expâra, perfectionna l'ancienne loi, et qu'il ajouta de nouveaux préceptes. D'ailleurs la loi évangélique a une stabilité bien plus irrévocable, et une sanctuité bien plus excellente que la loi mosaïque.

roboam, maître du pays de Sichem. Mais à la consommation des siècles, les ayes d'Dieu séparent les bœufs des bœufs, et le bœuf du Seigneur sera exempt de tout mélange impur. O jour de séparation, qui doit être le dernier des jours et le commencement de l'éternité ! jour pour lequel l'univers a été créé, et qui renouera la catastrophe de l'univers ! jour qui renouera les extrémités, dont la plupart des hommes n'ont jamais concu l'importance ! bonheur infini, malheur infini, rien d'intermédiaire ; séparation qui ne se fait qu'une fois, et dont on néglige le souvenir, comme si l'on était maître d'en arrêter l'événement, ou d'en changer les dispositions.

VERSES 8, 9.

Entre l'hébreu de ces versets et celui des versets du psaume 59, il n'y a d'autre différence que celle du dernier mot, qu'on traduit dans le psaume 59 par *judicatio*, S. Jérôme met au premier, *mitu Palastina federata est*, et dans celui-ci, *cum Philistina federabatur*. J'ai expliqué sur le psaume 53 toutes les significations du verbe *hakheb*, et j'en ai conclu qu'on ne pouvait accuser les LXX ni la Vulgate d'avoir manqué le sens du texte. Saint Jérôme, par sa version, appuie fort celle de nos deux interprètes.

Quant à notre Vulgate, elle met ici, *Ephraim suscepit capit mei*, et au psaume 59, *forfavit capit mei*; ici, *Moab lebes spei mea*, et là, *Moab olla spei mea*; c'est le même sens de part et d'autre. Elle met ici : *Mithi attingeunt amici facti sunt*, et dans le psaume 39, *subdidit sicut*. Ce sont les diverses significations du verbe *subdidit* qui causent cette différence. Les LXX, tels que nous les avons, disent dans les deux poèmes ἀπένεισαν. Mais S. Jérôme assure qu'on lisait de son temps, dans des exemplaires grecs, ἐπιτίθεσαν, et c'est la lecture qu'a suivie l'interprète Vulgate dans notre psaume 107. Sur ce point de critique, personne ne peut dire qu'il y ait une lâche naïveté dans l'hébreu, ni de son corps glorieux, est le dernier rejeton de la tribu de Juda. Les saints patriarches de cette tribu jouissent de la présence de Dieu ; mais leurs corps sont encore dans le tombeau, et ils ne les reprendront pas pour se soumettre tous à J.-C., qui son Père a établi l'héritier de toutes choses.

Quand le chrétien reconnaît le Messie sorti de Juda pour son roi ou pour son législateur, il fait profession en même temps de dépendre de lui et d'obéir à ses lois. Quelles conséquences n'entraîne point cette profession ? C'est ce qu'en ne peut trop méditer en la présence de J.-C., et l'Evangile à la main.

VERSES 10, 11

Dans le psaume 59 il y a, au second de ces versets, *egredieris*, et ici *exibis*; il n'y a point *Dens*, qui se trouve ici. On voit assez que ces différences sont nulles pour le sens.

L'hébreu est absolument le même dans les deux psaumes, c'est-à-dire que les mêmes expressions sont répétées dans notre psaume 107, et copiées du psaume 59.

*gislateur*, J.-C., était, selon la chair, de la tribu de Juda, et à lui plus qu'à personne appartiennent les titres de roi et de législateur. Au reste, il n'y a pas une seule des contrevérses qui spécifie le Prophète, qui n'a eu part à la prédication de J.-C., et qui n'ait vu quelques-uns de ses miracles, puisqu'il parcourt les divers cantons de la Terre-Sainte, et que de l'Idumée même, de Tyr ou de Sidon, on vient l'entendre.

